

Bilan démographique 2020 : baisse des naissances et forte augmentation des décès en Normandie dans le contexte de pandémie

Insee Analyses Normandie • n° 94 • Juillet 2021

Au 1^{er} janvier 2021, la Normandie compte 3,3 millions d'habitants et se situe au 10^e rang des régions françaises. En baisse depuis 2015, la population normande régresse encore en 2020 et perd 8 200 habitants. Les habitants continuent de quitter plus souvent la région qu'ils ne s'y installent et le solde naturel reste déficitaire. Dans un contexte épidémique renforçant le phénomène, les naissances sont toujours moins nombreuses compte tenu de la baisse du nombre de femmes en âge d'avoir des enfants et d'une baisse de la fécondité. La hausse des décès, structurellement liée au vieillissement de la population, est fortement accentuée en 2020 par les effets de l'épidémie de Covid-19, particulièrement au printemps et en fin d'année.

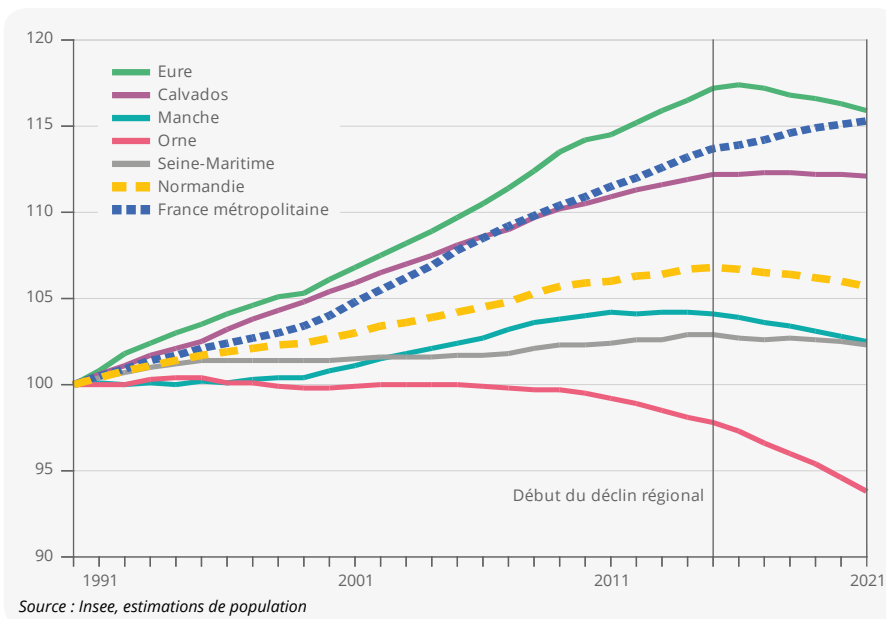
Selon les estimations annuelles de population de l'Insee [sources](#), 3 305 200 habitants résident en Normandie au 1^{er} janvier 2021, soit 5,1 % de la population de France métropolitaine. La Normandie se situe au 10^e rang des régions de métropole devant la Bourgogne-Franche-Comté, le Centre-Val de Loire et la Corse. La Seine-Maritime, département le plus peuplé de Normandie avec 1 250 800 habitants, concentre à elle seule 37,8 % de la population régionale. Viennent ensuite le Calvados (692 800 ; 21,0 %), l'Eure (595 000 ; 18,0 %), la Manche (491 400 ; 14,9 %) et l'Orne (275 100 ; 8,3 %).

Une population en baisse dans l'ensemble des départements normands

Entre 1990 et 2015, la population normande n'avait cessé d'augmenter, même si le rythme de cette augmentation restait plus lent qu'en France métropolitaine

► [figure 1](#). Mais depuis 6 ans, la population normande décline (- 0,2 % par an en moyenne) alors que celle de France métropolitaine continue de croître (+ 0,2 % par an). Sur cette période, la Normandie a cumulé une perte de 33 900 habitants. En 2020, la région perd 8 200 habitants (- 0,2 %), une baisse qui résulte à la fois d'un **déficit migratoire** de 4 600 habitants et d'un **déficit naturel** de 3 600 habitants. La population est en baisse au sein de chacun des départements de la région ► [figure 2](#). Cette baisse est cependant plus marquée dans l'Orne (- 0,8 %) qui cumule à la fois déficit naturel et

► 1. Évolution de la population entre 1990 et 2021 (base 100 en 1990)



► 2. Évolution de la population par département

	Population Au 1 ^{er} janvier 2021	Évolution annuelle 2020-2021 (en %)			Évolution annuelle moyenne 2016-2021 (en %)		
		Totale	Due au solde naturel	Due au solde apparent des entrées et des sorties	Totale	Due au solde naturel	Due au solde apparent des entrées et des sorties
Calvados	692 839	- 0,1	- 0,1	0,0	- 0,0	- 0,0	0,0
Eure	595 037	- 0,3	- 0,0	- 0,3	- 0,3	0,1	- 0,4
Manche	491 365	- 0,3	- 0,3	0,0	- 0,3	- 0,3	0,0
Orne	275 131	- 0,8	- 0,5	- 0,3	- 0,7	- 0,4	- 0,4
Seine-Maritime	1 250 846	- 0,2	0,0	- 0,2	- 0,1	0,1	- 0,2
Normandie	3 305 218	- 0,2	- 0,1	- 0,1	- 0,2	- 0,0	- 0,2
France métropolitaine	65 235 843	0,2	0,1	0,1	0,2	0,2	0,1

Avertissement : Les taux de variation sont arrondis au plus près de leurs valeurs réelles. La somme des taux due aux soldes naturels et aux soldes apparents des entrées et des sorties peut être de fait légèrement différente du taux de variation globale de la population.

Source : Insee, estimations de population

migratoire et perd ainsi 2 270 habitants
 ► **figure 3.** Dans l'Eure et la Manche, la population décline de 0,3 %. Mais tandis que la perte de 1 960 habitants dans l'Eure est due à son déficit migratoire, celle de la Manche (- 1 530 habitants) provient d'un déficit naturel. La Seine-Maritime perd 1 990 habitants (- 0,2 %) du fait de son fort déficit migratoire. La baisse moins marquée dans le Calvados (- 470 habitants, soit - 0,1 %) est, quant à elle, uniquement due à un déficit naturel.

Le recul du nombre de naissances se poursuit comme en moyenne nationale

En 2018, le solde naturel est devenu déficitaire en Normandie. Ce déficit s'est accentué en 2019 et, plus encore en 2020, le nombre de naissances continue de décroître alors que dans le même temps l'épidémie de Covid-19 provoque une forte croissance des décès ► **figure 4.** La diminution des naissances, qui était en moyenne de 2,5 % par an entre 2011

et 2017, avait ralenti en 2018 et en 2019 (- 1,4 % par an), mais accélère de nouveau cette année. En 2020, 32 800 bébés sont nés en Normandie, 800 de moins que l'année précédente, soit une baisse de 2,4 %, similaire à celle observée en France métropolitaine (- 2,3 %).

La Seine-Maritime est le département le plus touché par cette baisse, avec 580 naissances de moins qu'en 2019 (- 4,1 %), elle enregistre près des trois quarts de la baisse régionale du nombre de naissances. Cette baisse est également marquée dans la Manche (- 140 naissances, soit - 3,2 %). Elle est moins forte dans l'Orne (- 1,0 %) et le Calvados (- 0,9 %) alors que le nombre de naissances reste stable dans l'Eure (+ 0,2 %).

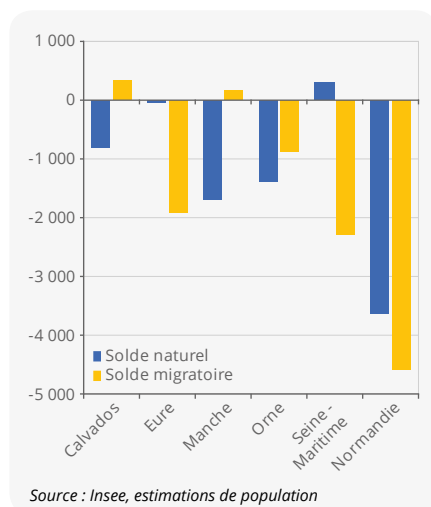
Ce recul des naissances en Normandie résulte à la fois de la baisse du nombre de femmes en âge de procréer et de leur **taux de fécondité** ; ► **figure 5.** Le nombre de femmes de 14 à 49 ans a en effet de nouveau baissé de 0,7 % en 2020 (- 0,1 % au niveau national). Depuis 25 ans, le nombre de mères potentielles est en baisse constante, et ce recul est trois fois

plus important en Normandie qu'au niveau national (- 16,0 % contre - 4,9 %).

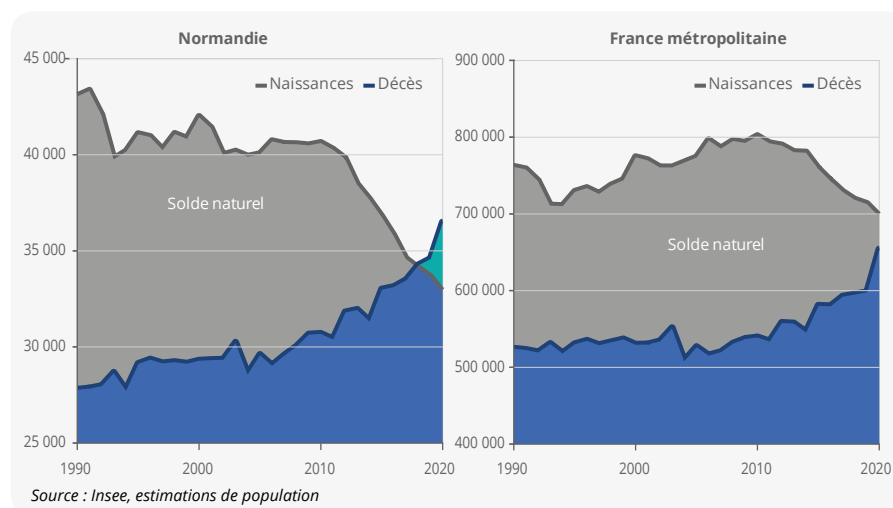
Dans le même temps, **l'indice conjoncturel de fécondité (ICF)** n'est plus que de 1,81 enfant par femme en Normandie (1,80 au niveau national ; ► **figure 6**), soit nettement en dessous du seuil de renouvellement des générations (2,05). Le recul de l'ICF est continu depuis 2011 et, malgré une stabilisation entre 2017 et 2019, il repart légèrement à la baisse en 2020 pour chacune des tranches d'âge.

Par ailleurs, les Normandes ont en moyenne 30 ans et 4 mois lorsqu'elles donnent naissance à un enfant, soit un an et trois mois de plus qu'il y a 20 ans. Bien que cet âge ne cesse d'augmenter, il reste un peu plus jeune qu'en France métropolitaine (31 ans et un mois). Au niveau départemental, la fécondité présente quelques disparités. Elle reste plus élevée dans l'Eure (1,96) et dans l'Orne (1,88), proche de la moyenne régionale dans la Manche (1,83) et la Seine-Maritime (1,81), mais elle est en revanche nettement plus faible dans le Calvados (1,68).

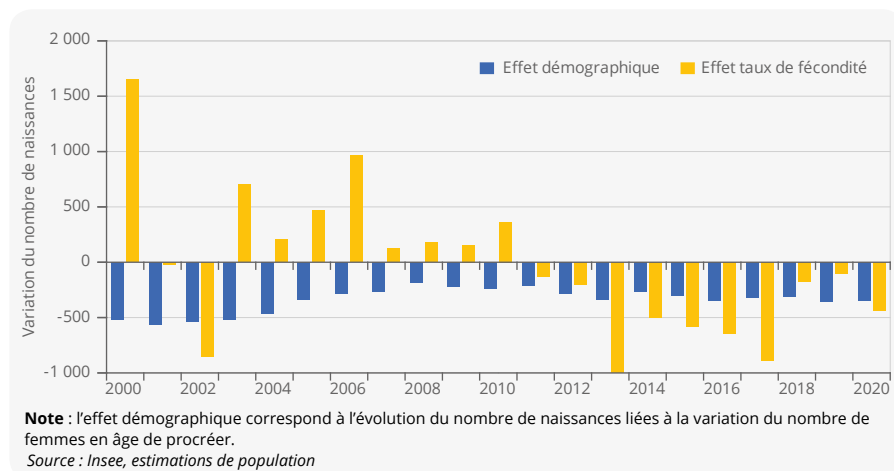
► 3. Soldes naturel et migratoire des départements normands en 2020



► 4. Évolution du solde naturel en Normandie et en France métropolitaine depuis 1990



► 5. Évolution des naissances en Normandie de 2000 à 2020



► 6. Évolution de l'indicateur conjoncturel de fécondité (ICF)

Année	Normandie	France métropolitaine
2010	2,05	2,02
2011	2,05	2,00
2012	2,04	1,99
2013	1,99	1,97
2014	1,96	1,97
2015	1,93	1,93
2016	1,89	1,89
2017	1,85	1,86
2018	1,84	1,84
2019	1,83	1,83
2020	1,81	1,80

Source : Insee, estimations de population

Une accélération des décès, en lien avec la pandémie

En parallèle, 36 400 personnes sont décédées au cours de l'année 2020 en Normandie ; c'est 1 900 de plus que l'année précédente, soit une hausse de 5,5 %, moins forte toutefois qu'au niveau national (+ 9,3 %).

L'Eure est le département normand le plus touché par la hausse des décès (+ 9,1 %), suivi par la Seine-Maritime (+ 7,0 %), alors que la hausse est inférieure au niveau régional pour le Calvados (4,3 %), l'Orne (3,9 %) et surtout pour la Manche (1,2 %). Entre 2019 et 2020, un tiers de l'augmentation du nombre de décès est imputable au vieillissement de la population : le nombre de décès a tendance à augmenter ces dernières années ► **figure 4**, du fait de l'arrivée des générations issues du baby-boom à des âges avancés (+ 0,9 % par an en moyenne entre 2004 et 2014, puis + 2,0 % entre 2014 et 2019). Mais les deux tiers de l'augmentation des décès résultent d'un effet lié au **taux de mortalité**. Ce taux a augmenté de 0,6 point par rapport à l'année précédente, une hausse qui s'explique par l'épidémie de Covid-19 ► **encadré**. En 2020, la Normandie compte 11,0 décès pour 1000 habitants, soit un taux de mortalité supérieur à la moyenne de France métropolitaine (9,9).

La population normande vieillit

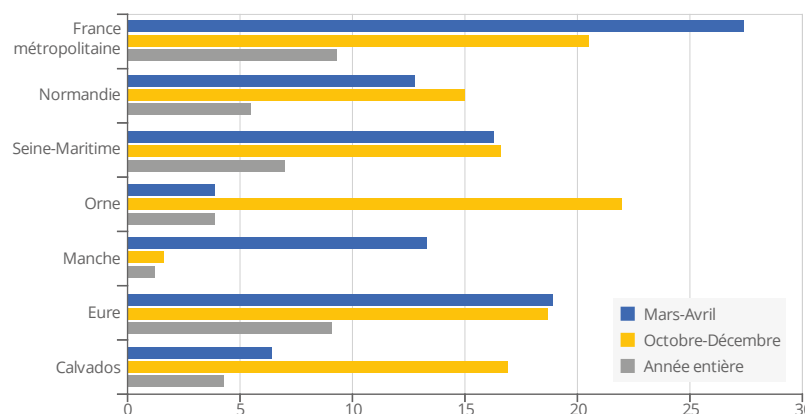
Au 1^{er} janvier 2021, les personnes âgées de 65 ans et plus représentent 22,5 % de la population normande, soit 1,6 point de plus qu'en France métropolitaine. Cette part ne cesse d'augmenter, avec l'arrivée à ces âges des générations nombreuses nées après-guerre, et de façon plus prononcée dans la région qu'en France métropolitaine. En 2011, la part de 65 ans et plus n'était que de 17,3 % et l'écart avec la part nationale était de 0,4 point ► **figure 8**. Au sein de la région, l'Orne et la Manche font état d'une proportion de seniors supérieure aux autres départements normands (respectivement 27,3 % et 26,1 %). Dans le même temps, la part de jeunes de moins de 20 ans diminue régulièrement, et plus rapidement dans la région qu'au niveau national. Alors qu'ils représentaient 27,2 % de la population régionale en 2001, 1,7 point de plus qu'en France métropolitaine, cette part n'est plus que de 23,5 % au 1^{er} janvier 2021 et ils sont désormais proportionnellement moins nombreux qu'au niveau national (23,7 %). L'Eure (25,1 %) et la Seine-Maritime (24,4 %) restent les départements les plus jeunes de la région.

Les migrations de population contribuent également au vieillissement de la population régionale. La Normandie attire en effet trop peu les jeunes des

► En 2020, une surmortalité liée à la pandémie

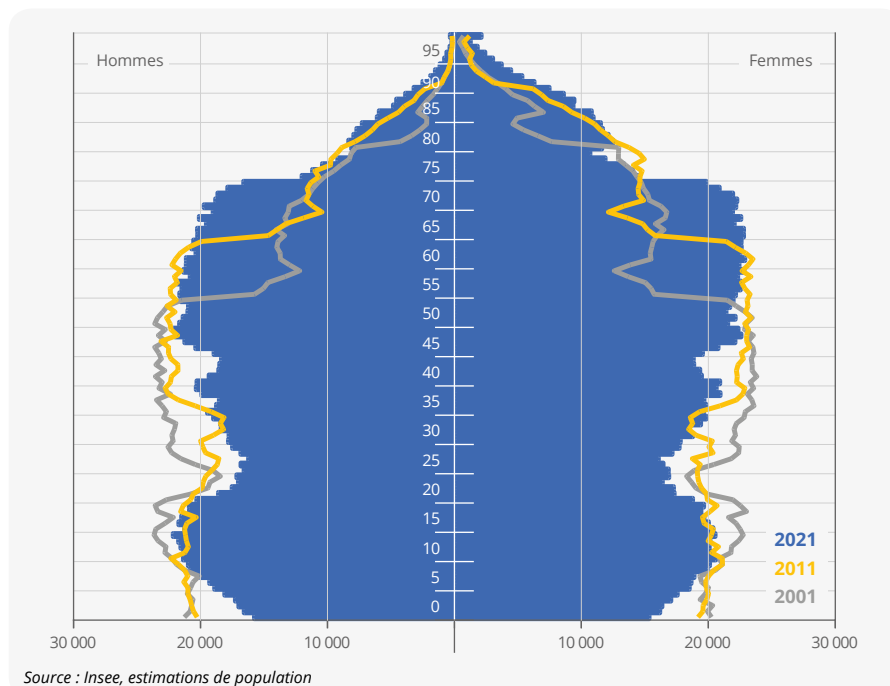
D'après les données transmises par les mairies ► **sources et méthode**, 36 400 décès (toutes causes confondues) sont survenus en 2020, soit 1 900 de plus qu'en 2019 (+ 5 %). L'épidémie de Covid-19 a eu un impact marqué sur la mortalité lors de la première vague, en mars et avril, puis lors de la deuxième vague à partir d'octobre ► **figure 7**. En mars-avril 2020, 730 décès supplémentaires ont été enregistrés par rapport à la même période en 2019, soit une hausse de 13 %, moins forte toutefois qu'en France métropolitaine (+ 27 %). L'excédent de décès entre octobre et décembre a été un peu plus important dans la région avec 1 300 décès supplémentaires (+ 15 % contre + 20 % en France métropolitaine). Lors de la première vague, la hausse des décès dans la région a été particulièrement forte dans l'Eure (+ 19 % de décès sur la période mars-avril), la Seine-Maritime (+ 16 %) et la Manche (+ 13 %). Lors de la deuxième vague de la pandémie, les décès ont fortement augmenté dans l'Orne (+ 22 % de décès sur la période octobre-décembre) et le Calvados (+ 17 %), alors que ces deux départements avaient été épargnés lors de la première vague. Dans l'Eure et la Seine-Maritime, la hausse est restée de même intensité que sur les mois de mars et avril (+ 19 % et + 17 %).

► 7. Évolution du nombre de décès en Normandie et en France métropolitaine entre 2019 et 2020 selon la période



Lecture : toutes causes confondues, le nombre de décès en Normandie entre le 1^{er} mars et le 30 avril 2020 a augmenté de 13 % par rapport à la même période en 2019.
Source : Insee, statistiques de l'état civil (décès comptabilisés au lieu de résidence)

► 8. Pyramide des âges de la population normande aux 1^{er} janvier 2001, 2011, 2021



Source : Insee, estimations de population

autres régions alors que les Normands de 18 à 34 ans sont nombreux à s'installer ailleurs. Le déficit migratoire est donc marqué, en particulier pour les 18-24

ans. Couplé à un excédent pour les tranches d'âge plus âgées, ce contexte migratoire contribue au vieillissement de la population normande.

L'âge moyen des Normands continue ainsi de progresser et atteint 42,4 ans en 2020, soit 10 mois de plus qu'en France métropolitaine. Il augmente plus rapidement dans la région alors que, jusqu'en 2006, les Normands étaient en moyenne plus jeunes qu'au niveau national. Cet âge moyen est plus élevé dans l'Orne (45,4 ans) et la Manche (44,9 ans) et proche de la moyenne régionale dans le Calvados (42,5 ans), mais il se situe en dessous de cette moyenne dans l'Eure et la Seine-Maritime (41,2 ans).

L'espérance de vie à la naissance baisse en 2020

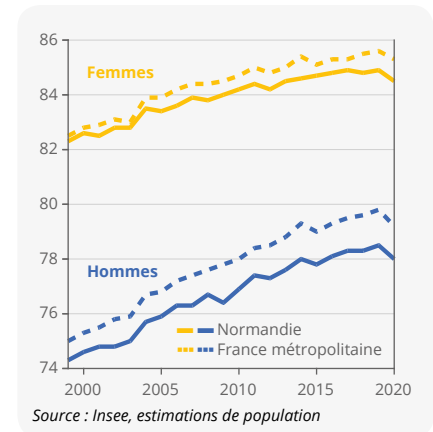
En 2020, l'espérance de vie à la naissance des Normands s'établit à 78,0 ans pour les hommes et 84,5 ans pour les femmes (79,2 ans pour les hommes et 85,3 ans pour les femmes en France métropolitaine). Les Normands ont ainsi l'espérance de vie à la naissance la plus basse des régions métropolitaines après les Hauts-de-France (76,6 ans) et le Grand Est (77,8 ans), et les Normandes ont la 4^e espérance de vie la plus basse derrière les Hauts-de-France

(83,1 ans), le Grand Est (83,7 ans) et la Bourgogne-Franche-Comté (84,3 ans). Après une augmentation structurelle sur une très longue période, mais un peu ralentie depuis le début des années 2010, l'espérance de vie à la naissance s'était à peu près stabilisée entre 2016 et 2019. Elle baisse sensiblement en 2020, sous l'effet très direct de la pandémie : les femmes perdent 0,4 an par rapport à 2019 et les hommes 0,5 an ▶ **figure 9**. L'évolution de cet indicateur lors des deux ou trois prochaines années permettra d'apprécier si ce « décrochage » n'est dû qu'au caractère exceptionnel de l'année 2020.

Un nombre de mariages historiquement bas en 2020

Dans un contexte particulier lié à la crise sanitaire, le nombre de mariages célébrés en 2020 est historiquement faible : 7 200 unions enregistrées en Normandie, soit 37,1 % de moins qu'en 2019 (- 30,1 % en France métropolitaine). En effet, les célébrations de mariage étaient interdites durant le confinement du printemps et presque aucun mariage n'a été célébré en mai. ●

► 9. Évolution de l'espérance de vie à la naissance entre 1999 et 2020, par sexe, en Normandie et en France métropolitaine



Pauline Roger, Insee

Retrouvez plus de données en téléchargement sur www.insee.fr

► Définitions

Le **solde naturel** est la différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès enregistrés au cours d'une période. Un solde positif correspond à un excédent naturel, et un solde négatif à un déficit naturel. Il est calculé à partir des statistiques d'état civil transmises par les mairies. Pour 2020 il s'agit d'une estimation provisoire.

Le **solde migratoire** est la différence entre le nombre de personnes qui sont entrées sur le territoire et le nombre de personnes qui en sont sorties au cours d'une période. Il est mesuré indirectement par différence entre l'évolution de la population, mesurée à deux recensements successifs, et le solde naturel de l'année déduit de l'état civil. Pour le

solde migratoire à partir de 2015, on retire en plus l'ajustement. Les évolutions de ce solde migratoire peuvent refléter des fluctuations des entrées et des sorties, mais également l'aléa de sondage du recensement. Le dernier recensement disponible étant celui du 1^{er} janvier 2018, les soldes migratoires de 2018, 2019 et 2020 sont estimés provisoirement par la moyenne des trois derniers soldes connus.

Le **taux de fécondité** à un âge donné (ou pour une tranche d'âge) est le nombre d'enfants nés vivants des femmes de cet âge au cours de l'année, rapporté à la population moyenne de l'année des femmes de même âge.

L'**indicateur conjoncturel de fécondité**, ou somme des naissances réduites, mesure le

nombre d'enfants qu'aurait une femme tout au long de sa vie, si les taux de fécondité observés l'année considérée à chaque âge demeuraient inchangés.

Le **taux de mortalité** est le rapport du nombre de décès de l'année à la population totale moyenne de l'année.

L'**espérance de vie à la naissance** est égale à la durée de vie moyenne d'une génération fictive qui connaîtrait tout au long de son existence les conditions de mortalité par âge de l'année considérée. C'est un indicateur synthétique des taux de mortalité par âge de l'année considérée. En 2020, il est fortement impacté par la conjoncture particulière des décès en lien avec la pandémie de Covid-19.

► Sources et méthode

Le **recensement de la population** sert de base aux **estimations annuelles de population**. Il en fixe les niveaux de référence pour les années où il est disponible. Pour les années 2019 et suivantes, les estimations de population sont provisoires. Elles sont réalisées en actualisant la population du dernier recensement de 2018 grâce à des estimations du solde naturel et du solde migratoire et la prise en compte d'un ajustement. Un ajustement a en effet été introduit pour tenir compte de la rénovation du questionnaire du recensement et rendre comparable les niveaux de population annuels successifs. Le nouveau questionnaire permet de mieux appréhender les liens familiaux qui unissent les personnes habitant un même logement et améliore la connaissance des lieux d'habitation des personnes ayant plusieurs résidences, notamment s'agissant des enfants de parents séparés.

Les **statistiques d'état civil** sur les naissances, les mariages et les décès sont issues d'une exploitation des informations transmises par les mairies à l'Insee. Pour 2020, il s'agit d'une estimation provisoire issue des transmissions par les mairies connues au 20 février 2021 et couvrant l'ensemble de l'année 2020. Pour mesurer l'amplitude des vagues de décès en lien avec la pandémie, les décès survenus pendant une période en 2020 sont comparés aux décès survenus pendant la même période en 2019. L'année 2019 est choisie comme année de référence car ne comptant pas d'épisode sanitaire remarquable.

► Pour en savoir plus

- **Papon S., Beaumel C.** « Avec la pandémie de Covid-19, nette baisse de l'espérance de vie et chute du nombre de mariages », *Insee Première*, n° 1846, mars 2021
- **Poupet C., Roger P.** « Bilan démographique 2019 : la population normande poursuit sa baisse », *Insee Analyses Normandie*, n° 82, septembre 2020

